
TEMOIGNAGNE DE JOY LEMAIRE, étudiante du module ISIT- HEDAC 2014

- **Pourquoi avez-vous choisi cette formation ?**

Diplômée d'un master 2 en droit public international et européen, j'ai axé mon parcours universitaire sur le droit international, le droit humanitaire et les droits de l'homme.

En termes d'expérience professionnelle, j'ai choisi de réaliser des stages me permettant d'allier sur le terrain toutes ces matières, que ce soit au ministère de la défense, à la Cour nationale du droit d'asile ou au sein de cabinets d'avocats publicistes.

Passionnée de voyage, j'ai également complété ma formation en obtenant un MBA en Australie.

J'avais donc acquis des compétences juridiques et linguistiques, mais ne possédais pas de connaissances en termes de communication et d'interculturalité.

Au regard de mon parcours, la formation proposée par l'ISIT était ainsi une véritable opportunité à saisir qui me permettait de parfaire mon profil professionnel.

- **En quoi cette formation est complémentaire de votre formation juridique ?**

La plupart des cours ont une portée pratique permettant d'avoir une vision plus réaliste de l'exercice de professions où l'interculturalité a un rôle crucial, que ce soit parce que l'on travaille à l'étranger, pour des étrangers ou avec des étrangers.

Cela m'a permis de bénéficier de conseils pratiques et de mises en situation utiles et désormais utilisées.

Je pense notamment au **travail effectué de concert avec de futurs interprètes (simulation d'un procès devant une juridiction internationale) et à notre rencontre avec les interprètes de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.**

D'un point de vue linguistique, j'ai pu améliorer mon vocabulaire juridique et, d'un point de vue juridique, j'ai pu élargir mes connaissances sur certaines matières.

Enfin, sur le plan personnel, ce fut l'occasion d'intégrer une classe avec un effectif réduit, et donc de créer des liens et de développer un esprit d'équipe et de confiance. Il me semble qu'aucun d'entre nous n'oubliera ces derniers mois où nous étions étudiants et que tous nous recroiserons dans notre vie professionnelle.

- **Comment comptez-vous vous appuyer sur la formation reçue à l'ISIT ?**

J'exerce désormais la profession d'avocat principalement en droit d'asile et en droit des étrangers. Je suis ainsi quotidiennement amenée à me confronter à l'interculturalité et à la communication avec des personnes dont la langue maternelle et la culture est différente de la mienne.

Je suis également amenée à travailler de concert avec des interprètes lorsque je me retrouve en salle d'audience.

La formation dispensée par l'ISIT est donc un véritable atout au quotidien.

- **Des conseils pour les candidats ?**

Ne pas hésiter à partir faire un stage (PPI) à l'étranger. Il s'agit d'une réelle opportunité permettant de découvrir un environnement nouveau extrêmement enrichissant tant sur le plan professionnel que personnel.